

BA2

Année académique 2021-2022

<https://atelierba2.wordpress.com/>

EXE2-Ph3 > CONSIGNE

Jury de Fin d'Année (23 & 24 mai 2022)

Le 07 mai 2022,

En vue de la remise finale de la Phase3 de l'EXE-SEM02, voici toutes les consignes pédagogiques et pratiques qui vous permettront de vous organiser pour ce jury de fin d'Année BA2.

Pour rencontrer toutes les ambitions de l'exercice, il sera nécessaire de travailler à différentes échelles (1/200 et 1/100), en apportant un soin tout particulier à l'expression du projet en 3D (maquettes, coupes, élévations, perspectives, photo-montages, collages, axonométries,...).

En effet, la qualité de la composition et de l'expression des spatialités, tant intérieures qu'extérieures, ainsi que l'incarnation du projet, constitueront des critères essentiels de l'évaluation.

Nous attendons aussi que les documents présentés soient extrêmement « parlants », et parfaitement réalisés.

Nous insistons sur la nécessité d'une narration claire et hiérarchisée, et de documents complets, explicites, attractifs, et très soignés graphiquement.

Excellent travail à toutes et à tous,

Les enseignants de Projet BA2,

#1 DOCUMENTS ATTENDUS (précisions et adaptations par rapport à l'énoncé de l'EXE-2) :

Remarque préliminaire : Les documents attendus pour cette échéance sont conformes à l'énoncé de l'exercice, à l'exception de la demande du travail à l'échelle 1/50, qui est annulée.

1.1 LA NARRATION DU PROJET, comprenant :

- Votre lecture personnelle et argumentée du Site et du Contexte, mettant en évidence les éléments significatifs qui nourrissent le projet. (par schémas, mots-clés, photomontages, perspectives,...)
- Votre lecture personnelle et argumentée du Programme, témoignant de l'appropriation que vous en faites, pour construire un récit. (par schémas, mots-clés, organigrammes, photomontages, croquis,...)
- Votre synthèse narrative des enjeux de composition, des ambitions et des stratégies choisies. (par schémas, mots-clés, textes, croquis, axonométries, collages, mise en exergue d'un document fondateur,...)
- Les références qui nourrissent et soutiennent votre proposition.

1.2 A l'échelle 1/200 : L'IMPLANTATION DU PROJET, dans son contexte urbain, précisément représenté.

- Une maquette volumétrique soignée du projet complet, à insérer dans la maquette collective de la parcelle.
- Un plan et une coupe, significatifs, avec dessin des abords, pour rendre compte des relations du projet avec son environnement (relations au paysage et au voisinage).

1.3 A l'échelle 1/100 : LE PROJET COMPLET, ... inséré dans son environnement proche, précisément représenté.

- Une maquette précise et détaillée, représentant tous les espaces du projet et ses abords aménagés.
- Tous les plans, meublés, habités et texturés, représentant le projet et ses abords aménagés.
- Toutes les coupes nécessaires à la compréhension du projet, meublées, habitées et texturées, représentées en contexte.
- Toutes les façades nécessaires à la compréhension du projet, avec rendu, représentées en contexte.

1.4 ATMOSPHÈRES, ... des espaces extérieurs et intérieurs. (Ambiances, lumières, matières, ...)

- Extérieur : Au moins deux vues magnifiques, à hauteur de regard, du projet habité. (par perspective, collage, photomontage, croquis,...)
- Intérieur : Au moins deux vues magnifiques, à hauteur de regard, du projet habité. (par perspective, collage, photomontage, croquis,...)

=> **N.B. : Important !**

- Les éléments décrits ci-dessus pourront être complétés par tout autre document jugé utile pour raconter le projet (historique synthétique des recherches, maquettes et dessins de détail, ...).
- Il est recommandé que tous les documents graphiques soient présentés sous forme de planches au format Din-A1 (59,4 cm x 84 cm, portrait ou paysage, au choix). Chaque planche comprendra un cartouche reprenant les informations suivantes : BA2 / 2021-2022 / EXE2-Phase3-PROJET FINAL / Nom et prénom de l'étudiant / Date .
- A charge pour les étudiants de tous les groupes, de restaurer parfaitement leurs maquettes collectives de site 1/200.

#2 CALENDRIER, ORGANISATION ET TEMPORALITÉS DU JURY :

SEMAINE 36 : « Semaine-Projet » BA2

=> **Lundi 16-05 : Dernière séance d'atelier.** Exceptionnellement, cette séance se tiendra toute la journée (Le matin de 10H00 à 13H00 et l'après-midi de 14H00 à 17H00)

=> **Pour le reste de la semaine : Finalisation des documents de jury.** Nous vous prions de bien noter que l'ensemble des locaux UA5-UA6 sera inaccessible les mercredi 18 et jeudi 19 mai, en raison des Jurys BA1 !!

SEMAINE 37 : Jurys de fin d'année BA2

=> **REMISE DES DOCUMENTS DE JURY EN PDF, lundi 23-05, à 09H00 :** Chaque étudiant.e devra transmettre un dossier PDF complet reprenant l'ensemble de ses documents de jury (docs graphiques + Photos des maquettes) sur l'équipe TEAMS de son groupe/binôme. Nous vous remercions de suivre les consignes spécifiques de vos titulaires.

=> **JURYS EXTÉRIEURS EN PRÉSENTIEL, lundi 23-05 & mardi 24-05 :**

• **Principe pédagogique :**

- Le jury de Fin d'Année BA2 se déroulera sur deux jours, en quatre demi-journées (lundi AM & PM / mardi AM & PM), et sera constitué de 7 groupes de jury qui fonctionneront parallèlement.

- Chaque étudiant présente son projet oralement, devant un jury composé de 3 ou 4 personnes, comprenant le binôme des deux enseignant.e.s d'atelier BA2, titulaires Q2, accompagnés d'un ou deux invité(s).

- Chaque étudiant disposera pour son jury de 17 minutes au maximum... incluant la présentation orale, et ensuite, les échanges avec les membres du jury.

NB : Il est donc très important de préparer soigneusement votre présentation orale, qui devra être extrêmement concise et efficace, afin de réserver un long moment pour échanger avec le jury.

• **Où ? ...** Dans nos locaux de travail habituels, en UA5-6 (locaux n° 5-6-7-8-9-10-11)

• **Quand ? ...** Pour chacune des deux journées de jury (lundi et mardi), rendez-vous est fixé à tou.te.s à **08H30 précises**, pour mettre en place les espaces de jury.

• **Organisation pratique :**

/// Les listes de passage en jury vous auront été transmises, peu avant, sur notre blog d'atelier BA2 (<https://atelierba2.wordpress.com/>).

/// Les étudiant.e.s emmèneront tous leurs documents de jury au matin du jour de leur présentation.

/// Les jurys du matin commenceront à **09H00** précises.

/// De 13H00 à 14H00, pause de mi-journée.

/// Les jurys de l'après-midi commenceront à **14H00** précises.

/// Les jurys sont publics => Pour chaque journée, nous attendons que tou.te.s les étudiant.e.s soient présent.e.s, afin de partager ensemble cet intense moment pédagogique !!

/// En fin de chaque journée, tous les étudiants sont impérativement tenus d'emporter tous leurs documents et de les conserver soigneusement.

/// Le mardi 24 mai, à **18H00**, nous prévoyons d'organiser un petit drink de l'amitié, en conclusion de nos travaux. (à confirmer)

#3 CRITÈRES D'ÉVALUATION :

En référence à l'énoncé, les évaluations se baseront sur la capacité des étudiants à rencontrer les objectifs pédagogiques et les enjeux de l'exercice.

LES ENJEUX DE L'EXERCICE

Le travail sur :

- La stratégie d'implantation en rapport avec le contexte existant (interactions entre espaces bâtis et non-bâtis, qualification de l'espace public et de tous les espaces extérieurs, qualification des volumes construits,...)
- L'organisation, le dimensionnement, l'ergonomie et la mise en espace des différents usages, tant intérieurs qu'extérieurs.
- L'interface entre le dedans et le dehors, ... les espaces de médiation, les continuités spatiales, les vues et les lumières.
- La composition : les espaces intérieurs / extérieurs, les parcours et l'expression du projet dans son environnement urbain.
- La définition des matérialités et la proposition de principes constructifs pertinents.
- Les moyens de présentation et de représentation.

LES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Apprendre à analyser une question complexe,
- Apprendre à documenter, critiquer et hiérarchiser les contraintes d'un programme,
- Apprendre à lire, interpréter et valoriser les éléments d'un contexte,
- Apprendre à définir et formuler des stratégies claires pour l'élaboration d'un projet,
- Apprendre à développer des moyens et méthodes de travail personnels,
- Apprendre à communiquer hypothèses et solutions, en utilisant les techniques conventionnelles de représentation et en exploitant ses propres moyens d'expression.

#4 POUR MÉMOIRE :**4.1 PONDÉRATIONS DES NOTES DE PROJET-2 POUR L'ANNÉE 2021-22 :**

- Une seule note de Projet sera attribuée pour l'année. Cette note fera la moyenne des résultats obtenus pour les deux quadrimestres, suivant la pondération suivante :
 - Le premier semestre (Q1) représente 40% des points de l'année.
 - Le second semestre (Q2) représente 60 % des points de l'année.
- Les notes du premier semestre (Q1) ont déjà été attribuées et publiées.
- L'exercice du second semestre (Q2) est partagé en deux périodes de travail, qui se concluent chacune par un jury individuel :
 - La Période-1 s'est conclue par le Jury d'Avant-Projet, qui représente 40% des points du Quadri-2.
 - La Période-2 se terminera par le Jury de Fin d'Année, qui représentera 60% des points du Quadri-2.

4.2 ASPECTS RÉGLEMENTAIRES :

(Cfr. « La présentation générale de l'atelier de PROJET-2 », publiée le 21-09-2021 sur notre blog d'Atelier)

<https://atelierba2.wordpress.com/2021/09/21/bienvenue-latelier-de-projet-2-2021-2022-a-debute-ce-lundi/>

https://atelierba2.files.wordpress.com/2021/09/proj2_2021-22_presentation_atelier_sem1.pdf

PROCÉDURE À SUIVRE ABSOLUMENT EN CAS D'ABSENCE À UNE REMISE OU UN JURY :

- *Le jour de l'échéance, faire remettre par un tiers l'ensemble du travail, en l'état.*
- *Le même jour, transmettre aux coordinateurs de l'atelier la copie du certificat médical ou de tout autre justificatif officiel écrit. (l'original sera transmis dans les plus brefs délais au secrétariat)*
- => Le non-respect de ces exigences entraînera une note nulle pour la remise.**
- *Pour les jurys avec défense orale, présentation du travail devant un « jury de rattrapage » à la séance d'atelier suivante.*
- *Pour les jurys à huis-clos, ainsi que pour le jury de fin d'année, aucun jury de rattrapage n'est possible. Les travaux remis en l'état seront examinés par le jury, en l'absence de l'étudiant.*

PROCÉDURE À SUIVRE EN CAS D'INCOMPRÉHENSION D'UN JURY AVEC DÉFENSE ORALE :

- *Dans le délai d'une semaine suivant la publication des notes pour l'échéance concernée, prendre contact individuellement, par mail, avec le/la titulaire de votre groupe, en lui exposant précisément l'objet des questions pédagogiques que vous souhaitez lui poser. (Chaque titulaire prend systématiquement des notes/photos du déroulement de la présentation en jury et des commentaires des membres du jury, pour tous les étudiants de son groupe)*
- *Votre titulaire répondra à vos interrogations, soit par un mail circonstancié, soit par une proposition de rendez-vous, à convenir.*